

Par ailleurs, l'Union soviétique rejeta vigoureusement l'idée d'instituer un régime d'inspections internationales dans l'Arctique pour réduire la menace d'une attaque-surprise nucléaire; les États-Unis et le Canada étaient à l'origine de cette proposition. Moscou s'opposa de la même manière au plan dont le Canada s'était fait le champion inlassable et qui visait à organiser une réunion de haut niveau du Conseil de sécurité pour faire face à la crise libano-jordanienne et pour aider à préparer une petite conférence sur le Moyen-Orient.

Troisième mandat: 1967-1968

La guerre de 1967 au Moyen-Orient, la crise chypriote et l'invasion de la Tchécoslovaquie par l'URSS ont dominé l'ordre du jour du Conseil de sécurité pendant cette période. Les événements qui survinrent au Moyen-Orient en 1967 causèrent d'amères déceptions au Canada. À maintes reprises, les représentants de notre pays et du Danemark s'efforcèrent en vain de persuader le Conseil de sécurité de prendre des mesures pour éviter que la crise dégénérât en une guerre totale. De même, les efforts que le Canada déploya pour empêcher l'ONU de fournir une réponse immédiate et inconditionnelle à l'Égypte, après que le président Nasser eut ordonné aux troupes de la FUNU de quitter le Sinaï, échouèrent. Qui pis est, les pays arabes virent la réaction de l'ONU d'un mauvais oeil; le Canada perdit ainsi tout espoir d'exercer une influence médiatrice pendant la guerre et immédiatement après. La diplomatie canadienne ne connut plus de succès que dans des tâches moins cruciales, telles que clarifier les faits lors de l'invasion de la Tchécoslovaquie par l'URSS, ou contribuer à établir la communication entre les États-Unis et la Corée du Nord après l'incident du *Pueblo*.⁷

Quatrième mandat: 1977-1978

L'initiative de paix du président Sadate donna lieu à une rare période de calme relatif au Moyen-Orient. Le Conseil tourna plutôt son attention vers l'Afrique australe et ses divers problèmes intimement liés entre eux: l'*apartheid*, le gouvernement par la majorité au Zimbabwe, et l'indépendance de la Namibie. Afin de mieux coordonner leurs politiques respectives sur ces questions, les puissances occidentales membres du Conseil de sécurité, à savoir le Canada, les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne et la République fédérale d'Allemagne, constituèrent un organe consultatif informel qu'on appela Groupe de contact ou Groupe des Cinq. Ce dernier offrit ses bons offices pour amener l'ensemble des membres de l'ONU à accepter un plan de paix pour la Namibie. Le plan prévoyait le retrait des éléments sud-africains, la tenue d'élections libres sous la surveillance de l'ONU, et la prestation de services administratifs par les Nations-Unies pendant la période de transition devant mener à l'indépendance de la Namibie. Le Canada était le moins puissant des membres du Groupe, mais il remplit trois importantes fonctions: harmoniser les intérêts des membres; servir de porte-parole au Groupe à

l'ONU et pendant les visites en Afrique australe; et finalement, trouver le juste milieu entre les intérêts du Groupe des Cinq, d'une part, et, d'autre part, ceux des membres africains du Conseil de sécurité et de leurs partisans parmi les autres pays non alignés. Cette dernière tâche était particulièrement difficile et délicate, car les pays non alignés regardaient d'un oeil fort méfiant les activités de médiation du Groupe; ils craignaient en effet qu'elles eussent pour véritable objectif de retarder l'imposition de sanctions économiques et politiques contre l'Afrique du Sud. Comme les pays africains respectaient beaucoup le Canada, la présence de celui-ci au sein du Groupe de contact contribua énormément à en établir la crédibilité.

Pendant un court moment au cours de l'été 1978, il sembla que les longues négociations du Groupe de contact allaient enfin porter fruit; l'Afrique du Sud et la *South West African People's Organization* (SWAPO) avaient toutes deux accepté le plan sur la tenue d'élections sous la surveillance de l'ONU en Namibie. Mais cette lueur d'espoir s'éteignit rapidement. La République d'Afrique du Sud fit marche arrière en organisant ses propres élections internes en Namibie, tout en soulignant que le plan de l'ONU pouvait encore être mis en oeuvre à une date quelconque dans l'avenir. Le Groupe de contact ne fut pas dissous après l'effondrement du plan, mais il n'intervint aucunement dans la négociation du Protocole de Brazzaville signé en décembre 1988, non plus que le Conseil de sécurité d'ailleurs. L'accord a résulté de pourparlers directs entre l'Angola, Cuba et l'Afrique du Sud, sans aucune participation formelle de l'ONU. Il incombera au Conseil de sécurité d'appliquer le Protocole, tout d'abord en constituant une commission de vérification qui supervisera le retrait des forces étrangères présentes en Angola, puis en préparant la tenue d'élections sous la surveillance de l'ONU en Namibie, et enfin, en fournissant du personnel administratif pendant la période de transition qui aboutira à l'indépendance du territoire.

PERSPECTIVES POUR 1989-1990

Récemment, les efforts des Nations-Unies leur ont valu de remporter du succès sur divers plans, que ce soit directement ou non; citons l'accord sur le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan, l'entente de cessez-le-feu intervenue dans la guerre du Golfe, et la signature du Protocole de Brazzaville sur l'indépendance de la Namibie. Rien ne vaut le succès pour engendrer le succès. Tous ces événements ont largement contribué à accroître la confiance en la capacité de l'ONU de favoriser l'avancement de la paix et de la sécurité internationales.

Les attitudes et les politiques de l'URSS au sujet du rôle des Nations-Unies en matière de sécurité ont évolué, et c'est là un fait nouveau qui est loin d'être étranger à la renaissance de l'ONU. Dans diverses déclarations générales sur la politique étrangère et dans des propositions plus précises, les dirigeants politiques et les porte-parole de l'URSS ont préconisé un élargissement du rôle des Nations-